



Le Saint-Siège

***DISCOURS DU PAPE PIE XII
AU PRINCE RAINIER DE MONACO
ET À LA PRINCESSE GRÂCE****

Mardi 30 avril 1957

En ces jours où la joie pascale déborde dans sa plénitude, Vos Altesses Sérénissimes, accompagnées des illustres personnalités qui composent leur entourage, ont voulu venir dans la Ville éternelle et dans la maison du Père commun. Ainsi Nous est offerte l'heureuse occasion de manifester la satisfaction que Nous procure cette visite courtoise et filiale de vous féliciter pour les faveurs et les grâces que la divine bonté a daigné vous accorder.

Le charme de la jeunesse, la prospérité de votre Principauté, et les autres circonstances qui marquent votre vie attirent sur vous tous les regards. Aussi souhaitons-Nous ardemment que l'on puisse admirer sans cesse en vous la splendeur de la foi chrétienne, l'équilibre harmonieux entre la fidélité irréprochable aux exigences de la morale catholique et le respect des devoirs que vous impose votre rang, l'exemple convaincant d'un bonheur appuyé solidement sur la paix de la conscience, la sérénité de l'âme et l'union parfaite des esprits dans la charité.

Au point où les Alpes s'abaissent vers la Méditerranée et semblent perdre leur âpreté pour esquisser un geste de bienveillance et de douceur, s'étend sur un coin de terre privilégié, le territoire de votre Principauté : des collines au profil gracieux, un promontoire qui enserme une rade accueillante, dont les eaux calmes, animées par la course légère des voiliers, reflètent l'azur du ciel et l'image d'un séjour paisible.

Nous savons qu'en ce lieu enchanteur le peuple monégasque ne forme avec ses Princes qu'une seule grande famille, partage spontanément leurs préoccupations et leurs joies et goûte, à l'abri des secousses qui agitent de plus grands pays, la tranquillité propice à l'épanouissement des qualités humaines les plus attirantes. L'Église qui révère et loue les œuvres de Dieu et les dons qu'il accorde aux siens, a toujours offert sa collaboration à ce peuple favorisé des attentions de la Providence, et pour lequel Nous exprimons le vœu fervent qu'il brille toujours par la pureté de la foi, l'intégrité des mœurs et la pratique constante des principes de justice et de charité, qui sont la

meilleure assurance de stabilité et de prospérité pour les nations.

Et tandis que dans ces sentiments Nous élevons à Dieu Nos ferventes prières, Nous accordons à Vos Altesses Sérénissimes, à la petite Princesse Caroline, jeune vie à peine éclosée sur qui Nous invoquons les grâces les plus choisies du Ciel, à toutes les personnalités ici présentes, et à tous les habitants de la Principauté, Notre Bénédiction apostolique.

** Discours et messages-radio de S. S. Pie XII, XIX,*

Dix-neuvième année de Pontificat, 2 mars 1957 - 1er mars 1958, pp. 147-148

Typographie Polyglotte Vaticane.

AAS 49 (1957), p.301-302.

L'Osservatore Romano 1.5.1957, p.1.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.20 p.2.

Documents Pontificaux 1957, p.213-214.

La Documentation catholique n.1252 col. 661-662.
